



## Réponses de Décidons Paris aux questions de l'UNSA Education

### 1. *Comment traduirez-vous le dialogue social avec les organisations syndicales ?*

Décidons Paris est une démarche radicalement démocratique. Cela implique de faire la ville avec et pour les habitant.e.s et de demander, faire émerger et prendre en compte l'avis des personnes qui vivent et travaillent à Paris.

Cette démarche devra aussi se traduire dans la relation et la mise en oeuvre du dialogue social entre la ville et les organisation syndicales. Nous nous engageons à mener une véritable politique de dialogue social, qui ne soit pas que de l'affichage mais qui permette la mise en place d'espaces de co-construction, de discussion et de négociation où chaque organisation syndicale est respectée et écoutée.

Nous voulons rompre avec la politique de mépris des organisations syndicales qui prévaut aujourd'hui dans le pays et à la ville de Paris et condamnons avec fermeté les agissements de la Mairie actuelle consistant à casser les grèves des personnels de la ville. Il est inadmissible qu'Anne Hidalgo ait eu recours au privé pour casser les grèves des éboueurs de la ville de Paris mobilisés contre la réforme des retraites, ou qu'elle ait demandé à la police d'évacuer les grévistes de l'incinérateur d'Ivry comme du garage à bennes d'Aubervilliers.

Nous nous engageons également à dénoncer toute tentative de criminalisation de l'action syndicale, en se positionnant publiquement en tant que collectivité et en tant qu'élu.e.s à chaque fois que des personnes seraient poursuivies pour avoir défendu leurs droits collectifs.

### 2. *Quelles actions envisagez-vous en faveur de la qualité de vie professionnelle en lien avec l'Écologie, dans et aux abords des établissements scolaires voire des universités publiques ?*

*Quelles actions envisagez-vous en faveur de la qualité de vie professionnelle, de la sécurité dans et aux abords des établissements scolaires et universitaires publics ? Quelle sera votre politique écologique dans la gestion et le fonctionnement de ces établissements ?*

Nous nous engageons à piétonniser les abords des écoles, pour y améliorer la qualité de l'air. Plus largement, la qualité de l'air dans les établissements scolaires dépend de la qualité de l'air dans la ville : c'est un problème systémique, auquel nous entendons nous attaquer de manière ambitieuse.

Tout d'abord, le problème de la pollution de l'air à Paris est très fortement lié aux déplacements domicile-travail imposés : ces temps de déplacement ne cessent d'augmenter. Un million de personnes travaillent à Paris sans avoir les moyens d'y vivre.

C'est pourquoi le problème de la pollution est intrinsèquement lié à celui du logement : pour permettre aux gens de vivre à proximité de l'endroit où ils travaillent, nous proposons la mise en oeuvre de la réquisition des logements vides et de l'encadrement à la baisse des loyers. Par ailleurs, réduire la pollution de l'air suppose de réduire la place de la voiture individuelle dans la ville, en priorisant les déplacements à pied, en vélo, en transports collectifs. Cela nécessite notamment de piétonniser et de végétaliser des rues dans tous les quartiers, comme l'a fait par exemple la ville de Barcelone. Pour encourager la pratique du vélo, nous mettrons en place le vélopolitain, réseau de pistes cyclables larges et sécurisées, ferons évoluer le plan de circulation pour décourager le trafic de transit sur les petites voies, et offrirons à chaque jeune un vélo à l'âge de 16 ans.

Mais l'enjeu de la santé environnementale dans les écoles est plus large que la pollution de l'air. Il nécessite notamment de prendre en compte la problématique du plomb. En effet, suite à l'incendie de Notre-Dame, des taux de plomb importants ont été relevés dans des écoles parisiennes (dans le 5e arrondissement notamment), et n'ont fait l'objet que d'un nettoyage tardif. Il est important d'assurer le suivi des enfants qui peuvent avoir été concernés, et d'organiser un relevé systématique, avec publication, du taux de plomb dans les écoles. Nous proposons par ailleurs, suivant la préconisation de scientifiques, de confiner Notre-Dame, dont le bâtiment continue encore aujourd'hui à émettre des particules de plomb, et de le décontaminer.

Plus largement, nous devons développer et internaliser un vrai service municipal de santé environnementale, avec des laboratoires publics disposant de financements suffisants pour contrôler la qualité de l'eau et de l'air, de l'ensemble de l'environnement parisien.

Nous souhaitons relocaliser au sein des établissements ou à proximité la cuisine collective, en remunicipalisant sa gestion dans les arrondissements où elle est gérée par le privé, pour permettre à chaque usager.e des cantines scolaires de manger mieux tout en permettant une cuisine 100% bio, et en se fixant un objectif d'aller vers des cantines zéro déchets et zéro plastiques.

Nous nous engageons également à mettre en oeuvre un véritable plan de rénovation des écoles, collèges, lycées municipaux et établissements d'enseignement supérieur de la ville de Paris avec un diagnostic préalable de tous les bâtiments. Il est nécessaire de garantir par la rénovation à la fois de meilleures conditions de travail aux personnel.le.s des écoles, collèges et lycées mais également une meilleure performance thermique des bâtiments.

Enfin, nous souhaitons renforcer le nombre de personnel.le.s non enseignant.e.s dans écoles et collèges pour améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnel.le.s.

### *3. Quelle politique comptez-vous mener pour promouvoir l'enseignement public par rapport à l'enseignement privé parisien de la maternelle au baccalauréat*

La lutte contre l'évitement scolaire est une priorité pour Décidons Paris. Pour cela il est tout d'abord nécessaire de renforcer les moyens alloués à l'école publique pour y garantir les meilleures conditions d'études pour les enfants et jeunes, et de meilleures conditions de travail pour les personnel.le.s.

Nous porterons également une refonte de la carte scolaire pour garantir une diversité des publics dans les établissements scolaires. Pour cela, nous choisirons le périmètre scolaire pour englober des zones plus diverses, en ne mettant pas tous les enfants vivant dans les HLM dans les mêmes écoles. Tout changement du périmètre scolaire pouvant être l'objet de crispations importantes de la part des parents, nous travaillerons dans la nouvelle sectorisation à éviter que les enfants d'une même école maternelle soient affectés dans 4 ou 5 écoles élémentaires différentes. Les modifications de sectorisation devront systématiquement se faire dans la concertation et par une information transparente.

Nous souhaitons également que soient développés les projets de secteurs multi-collège de façon beaucoup plus large, en s'inspirant des expérimentations existantes dont les effets devront être précisément évalués.

#### *4. Quelle évolution des rythmes scolaires en primaire avez-vous prévu ?*

La ville de Paris a appliqué avec zèle la réforme des rythmes scolaires, malgré les critiques légitimes dont elle fait l'objet de la part du monde enseignant et des parents d'élèves. Nous engagerons une consultation large de la communauté scolaire sur l'aménagement des rythmes éducatifs.

Nous proposons que les temps d'activités périscolaires (TAP) et extrascolaires comprennent des temps de sensibilisation aux grands principes et aux pratiques de la démocratie et de la citoyenneté, ainsi que des activités de sensibilisation au vivant, pour faire évoluer par l'éducation le rapport à la condition animale.

#### *5. Quelle sera votre politique du logement et des transports pour les fonctionnaires parisiens, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire ?*

Nous nous engageons à étendre la gratuité des transports en commun pour aller vers leur gratuité totale pour toutes les personnes qui vivent et travaillent à Paris.

Nous souhaitons que les personnes qui travaillent à Paris puissent y vivre : cela doit commencer par les agents de la ville. C'est pourquoi nous nous engageons, en tant que ville employeuse, à créer un véritable service dédié au logement des agents ainsi qu'à respecter et fixer comme un minimum l'objectif qu'une attribution sur le contingent de la ville sur quatre soit au bénéfice des agents de la ville. Nous veillerons à ce qu'une partie significative de ces attributions aux agents concerne des logements de type PLAI et PLUS afin de favoriser l'accès au logement des agents de catégorie C.

Nous demanderons également à l'Etat une attention particulière dans ses attributions pour que les enseignants puissent, dans la mesure du possible et de leurs souhaits, être logés à proximité de leur lieu d'exercice.